

MORLHON LE HAUT - Commune  
100 ROUTE DES CHARRONS  
12200 MORLHON-LE-HAUT

Le 27 février 2025,

## **CONVOCATION**

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance qui aura lieu le :

**mercredi 05 mars 2025 à 20 heures 30**

Salle de réunion de la Mairie

100 route des Charrons  
12200 MORLHON-LE-HAUT

### **Ordre du jour:**

1. Budget Général (commune) – approbation du Compte Financier Unique 2024 et affectation des résultats,
2. Budget Annexe (lotissement Chanteclair/Puech Lande) – approbation du Compte Financier Unique 2024,
3. Autorisation d'ordonnancement – budget principal 2025,
4. Réfection de la toiture de l'école – rénovation de salles de classe et création de toilette supplémentaire - demande de subventions au Département – nouveau plan de financement,
5. Isolation des murs intérieurs avec réfection du sol de la salle de la passerelle et de la bibliothèque - demande de subventions au Département – nouveau plan de financement,
6. Nouvelle redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif – complément de la délibération prise le 12/12/2024,
7. Délibération portant création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité,
8. Autorisation de signer une convention de mise à disposition du domaine public situé sur la base de loisirs – route du lac pour la vente de repas pique-nique à emporter avec la société « Pique-Nique Aveyronnais »,
9. Constitution d'une entente entre les communes relative à la mise en place d'un relai petite enfance itinérant,
10. Informations et questions diverses.

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées,

Le Maire,  
GUILHEN Philippe

